
Les parcours de mineur.es évasané.es et de leurs proches de Mayotte à La Réunion : de l'expérience de l'hébergement au paysage du care

Adèle Bahuaud*¹

¹Espaces et Sociétés – Université de Rennes 2, Université de Rennes 2 – France

Résumé

Les mobilités thérapeutiques animent les dynamiques socio-spatiales dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien (Vega, 2024 ; Franchina et al., 2024) et s'inscrivent dans un espace géopolitique du *care* (Sakoyan, 2010). Parmi ces mobilités se trouve le dispositif d'Evacuation sanitaire (EVASAN), qui vise à pallier une offre de soin insuffisante (plateau technique incomplet, un manque de professionnels, etc.) à Mayotte. Dans ce cadre, un avion sanitaire relie chaque jour Mayotte et La Réunion (Lotte Hoareau et al., 2023), deux départements français ayant une offre de soins très inégale. Les mineur.es représentent une part importante des transferts sanitaires de Mayotte vers La Réunion (plus de 30% en 2021) dont une grande partie sont d'origine comorienne (Rajerison, 2022). Le dispositif prévoit la prise en charge d'un.e accompagnant.e, son accueil (c'est-à-dire son hébergement, ses déplacements vers le lieu de soin de l'enfant, ses repas, etc.) doit alors être organisé en parallèle de celui de l'enfant. Les recherches en cours portant sur les *enjeux et défis de l'accueil des patients en évacuation sanitaire dans les Outre-Mer*, mettent en évidence les spécificités de l'organisation de l'hébergement dans le cadre du dispositif EVASAN dans un contexte marqué par le manque de place, des temporalités de séjour inconnues, la " barrière " de la langue et le rôle primordial d'un secteur associatif en forte tension pour ses financements. L'hébergement est donc au centre des dynamiques liées à la mobilité thérapeutique, et aux réflexions autour de l'accueil des populations migrantes (Gerbier-Aublanc et al., 2019 ; Vérove, 2023). Ces questionnements seront mis en lumière dans la communication.

Dans le cadre de ma thèse (2024-2027), j'interroge les parcours différenciés de l'EVASAN en fonction du statut socio-administratif des familles, mais aussi des acteurs et actrices rencontrés tout au long du dispositif. Les disparités de parcours se retrouvent tout particulièrement dans l'offre d'hébergement. **Cette communication propose d'interroger la manière dont l'hébergement des mineur.es évasané.es et de leurs proches est révélateur d'un impensé et de processus de discrimination dans le cadre du dispositif EVASAN entre Mayotte et La Réunion.** A partir d'observations participantes, de passages réguliers dans des lieux d'hébergements (3), d'entretiens semi-directifs (avec des accompagnant.es et des professionnel.les), issus d'un premier terrain (mai à août 2025), des premières pistes de réflexions et de réponses seront présentées. Ces dernières questionneront l'habiter (Bergeon et al., 2015) dans un contexte où la temporalité est à la fois délimitée (le dispositif s'arrête au retour du patient) et pourtant bien souvent inconnue (pouvant aller de plusieurs jours à plusieurs mois voire années), dans le cadre d'hébergement parfois collectif et dans un contexte où la mobilité thérapeutique se lie aux politiques migratoires. Ce travail met en avant un paysage du *care* (*Landscape of Care*) (Milligan et al., 2010) où les acteurs

*Intervenant

associatifs et sociaux viennent compléter (voire parfois pallier) les composantes émotionnelles et logistiques du *care*.

Mots-Clés: Mobilité Thérapeutique, La Réunion, Mayotte, Hébergement, Discrimination